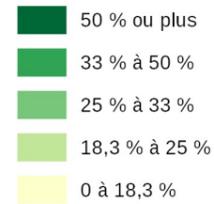
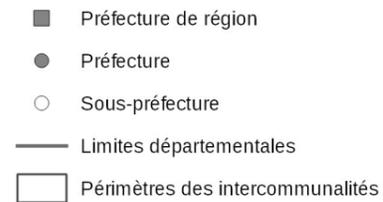


ENERGIE - Part des ménages en situation de vulnérabilité énergétique liée au logement

Taux de ménages vulnérables par commune pour le logement



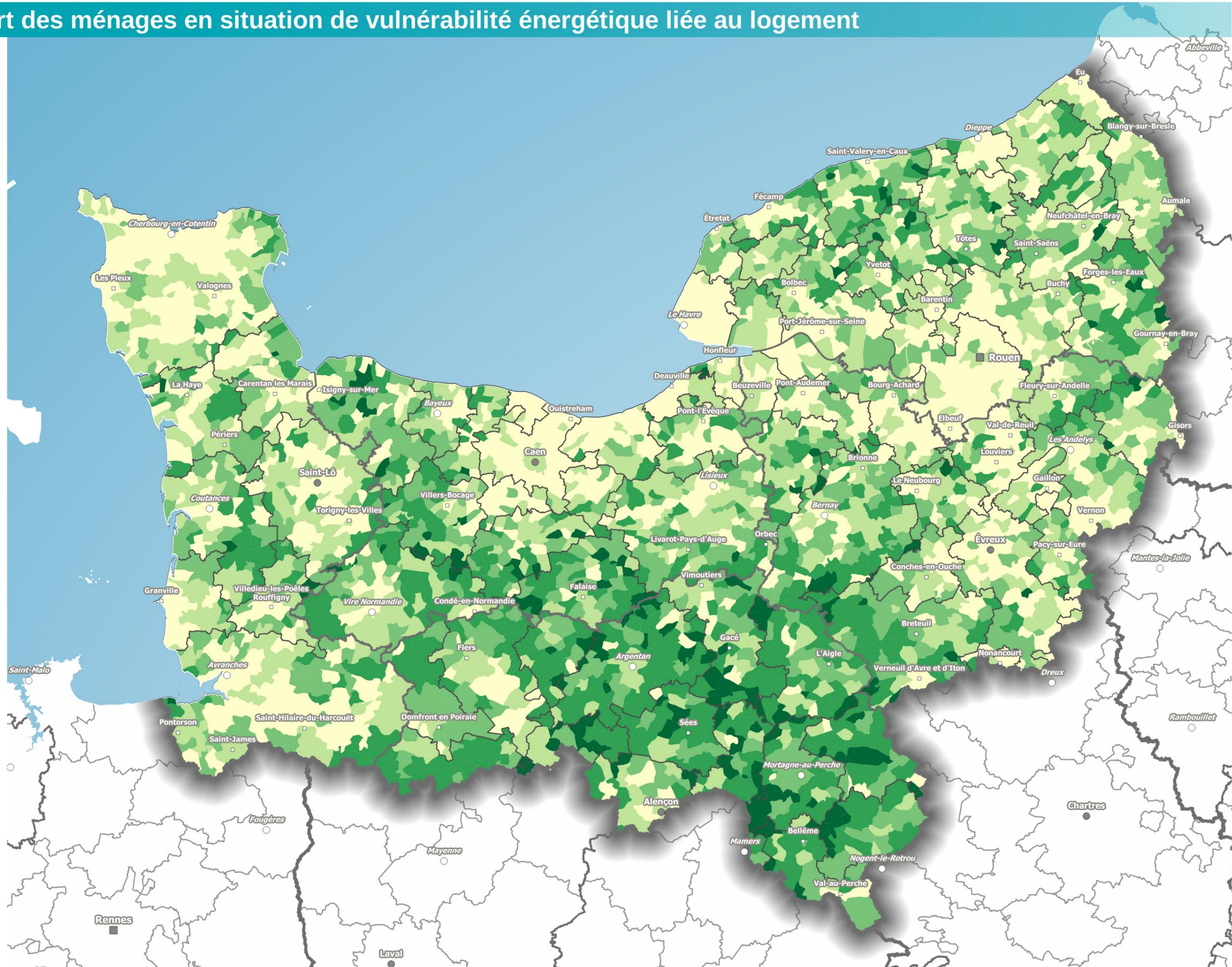
Echelons administratifs



Un ménage est dit en situation de vulnérabilité si son taux d'effort énergétique est supérieur à un certain seuil. Ce seuil correspond au double de la médiane des taux d'effort observés en France métropolitaine l'année considérée (8 % pour les dépenses en chauffage et 4,5 % pour les dépenses en carburant). Le taux d'effort énergétique correspond aux dépenses en énergie rapportées au revenu du ménage. La part des ménages vulnérables sur un territoire correspond au nombre de ménages en situation de vulnérabilité énergétique rapporté à l'ensemble des ménages du territoire.

Ces cartes sont issues d'une étude, fruit d'un partenariat entre l'Insee et le CGDD, s'appuie sur le recensement de la population, qui fournit les principales caractéristiques de la population et des logements. Des enquêtes sont également utilisées : enquête sur les revenus fiscaux et sociaux, enquête sur les revenus disponibles localisés. Différents modèles permettent ensuite d'estimer les revenus et la dépense énergétique des ménages. Ces estimations s'appuient sur des données de 2008, seule année pour laquelle l'ensemble des informations nécessaires est disponible.

Sources :
IGN AdminExpress
INSEE
SOeS 2008
Production :
Le 05/06/2018 - DREAL-NORMANDIE



0 15 30 km

